



Rétropomme

pour la sauvegarde du patrimoine fruitier de Suisse romande



Conservatoire d'Aclens

Projet 05-PAN-S35

2015-2018

Rapport intermédiaire 2016

Collection primaire vaudoise et genevoise; duplicata des collections de Neuchâtel et du Vallon de l'Aubonne; verger d'introduction pour les accessions en cours d'identification.



Pour le conseil de Fondation
Philippe Küpfer

Responsable technique
Boris Bachofen

Corcelles, le 27 novembre 2017

Projet déposé par Rétropomme dans le cadre du Plan d'Action National pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (PAN).

Document réalisé à l'intention de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

Projet

Conservatoire d'Aclens (VD) - 05-PAN-S35

Responsable du projet

Boris Bachofen

Responsable de la collection

Paul-Henri Reymond

Preneur du projet

Fondation Rétropomme

Financement du projet



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Le projet est financé par l'Office fédéral de l'agriculture dans le cadre du Plan d'Action National pour la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Sa réalisation est également rendue possible grâce à un financement complémentaire et des travaux bénévoles fournis par l'Association Rétropomme.

Table des matières

1. Résumé.....	4
2. Rapport d'activité 2016.....	5
2.1 Entretien du conservatoire	5
2.2 Contrôle phytosanitaire	7
2.3 Gestion des accessions.....	7
2.4 Gestion des données	9
2.5 Gestion du projet	10
3. Conclusions.....	10
4. Remarques – Particularités – Difficultés - Requêtes	10
5. Remerciements.....	10

1. Résumé

Entre 2003 et 2008, Rétropomme a mis en place cinq vergers de conservation pour y préserver des anciennes variétés. Implantés en Suisse romande, ces vergers conservent un total d'environ 500 variétés et 275 accessions en cours d'évaluation.

La verger conservatoire d'Aclens conserve le patrimoine fruitier des cantons de Vaud et Genève. Il conserve également des duplicatas de la collection neuchâteloise et de la collection du Verger d'autrefois de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne. Le conservatoire d'Aclens conserve également le verger d'introduction comprenant les 275 accession en cours d'évaluation.

Le conservatoire d'Aclens est placé sous la responsabilité de Monsieur Paul-Henri Reymond. Il couvre une surface d'environ 2.5 ha et conserve :

- La collection primaire du canton de Genève : 12 variétés
- La collection dupliquée (partielle) du Verger d'autrefois : 51 variétés
- La collection dupliquée de la collection neuchâteloise : 60 variétés
- Le verger d'introduction conservant les accessions en cours d'évaluation : 275 accessions

Dans son ensemble, le conservatoire d'Aclens se porte bien. Sa production régulière assure l'approvisionnement en fruits pour de nombreuses activités, soit :

- Echantillons pour les études variétales et l'identification des accessions en cours d'évaluation,
- Echantillons pour les diverses présentations (expositions) réalisées dans le cadre de la vulgarisation,
- Le verger accueille également régulièrement le public dans le cadre de nos manifestations (rencontres autour du fruit, visite de vergers, par exemple Slow Food).

Arbres manquants dans la parcelle d'Aclens			
Espèces	Nombre de variétés	Nombre d'arbres	Remarques
Abricotier	1	2	
Cerisier	9	16	
Pêcher	1	1	
Poirier	3	3	
Pommier	8	11	
Prunier	6	13	

2. Rapport d'activité 2016

Le présent projet a pour but de garantir, à moyen et long terme, la conservation des variétés originales du patrimoine fruitier vaudois et genevois ainsi que le duplicata du Verger d'autrefois de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne et la collection neuchâteloise. Le conservatoire d'Aclens abrite également un verger d'introduction conservant 250 accessions.

Pour la réalisation du projet, cinq activités sont poursuivies :

1. L'entretien du verger
2. Le contrôle phytosanitaire pour le dépistage des maladies à déclaration obligatoire
3. L'inventaire permanent des accessions (variétés) et la multiplication des arbres manquants
4. La gestion des données et le transfert des données actualisées dans la BDN
5. La gestion du projet.

Ces différents points sont développés dans les sous-chapitres suivants.

2.1 Entretien du conservatoire

Le conservatoire d'Aclens, d'une surface d'environ 2.5 ha, placé sous la responsabilité de Monsieur Paul-Henri Reymond, conserve :

- La collection primaire du canton de Genève : 12 variétés
- La collection dupliquée (partielle) du Verger d'autrefois : 51 variétés
- La collection dupliquée de la collection neuchâteloise : 60 variétés
- Le verger d'introduction conservant les accessions en cours d'évaluation : 275 accessions

Conditions météorologiques en 2016

L'année 2016 a été caractérisée par un hiver relativement clément et une fin d'été relativement sèche. Les précipitations totalisent 1202.4 mm, soit une hausse d'environ 335.8 mm par rapport à l'année précédente. En revanche, les mois d'août, septembre et octobre ont été très secs, affectant le développement idéal des fruits qui sont restés relativement petits.

Libellé	2015	2016
Précipitations cumulées	866.6 mm	1202.4 mm
Température max.	36.8C°	32.7 C°
Température min.	- 5.9 C°	- 5.3 C°

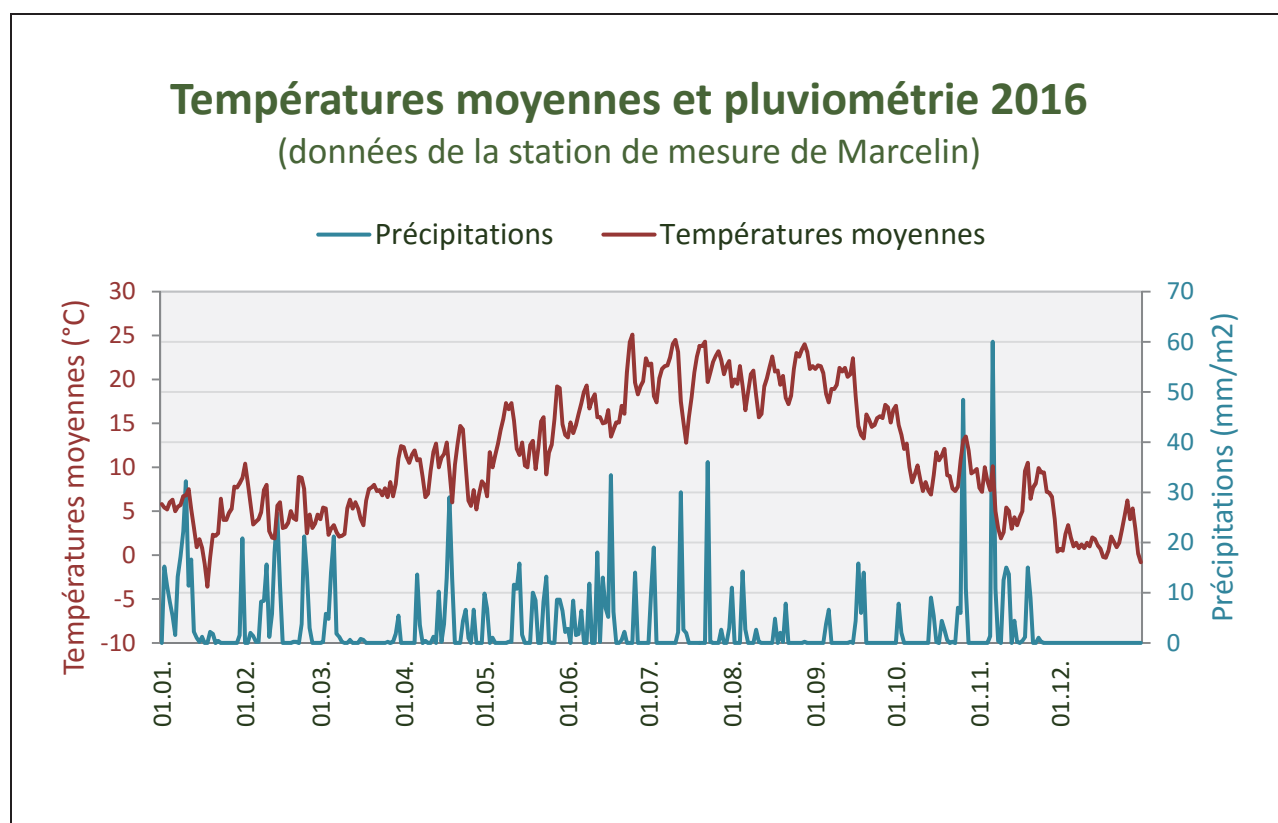


Fig. 1 Représentation graphique des températures et de la pluviométrie relevée à la station agrométéorologique d'Aclens (VD)

Taille

Dans ce grand verger, la taille constitue un travail relativement conséquent. Pour cette raison, la taille a été confiée cette année à une entreprise spécialisée.

Interventions phytosanitaires

L'entretien phytosanitaire de la parcelle est effectué selon les principes de la lutte intégrée. Le soin accordé à l'entretien du verger permet d'assurer une production fruitière régulière.

Entretien du sol

La parcelle de basses tiges est fauchée régulièrement permettant l'accès aisé en tout temps aux arbres et aux fruits. Sous les arbres, le contrôle des adventices est assuré par l'application d'herbicides de synthèse.

La parcelle de hautes tiges est fauchée deux fois l'an et l'herbe exportée sous forme de foin.

Fructification

La fructification régulière et abondante du conservatoire d'Aclens participent fortement à l'approvisionnement en fruits, nécessaire à la réalisation des diverses activités réalisées par Rétropomme :

- Études variétales
- Exposition de fruits
- Elaboration de jus monovariétaux
-

Le reste de la récolte est utilisé par le responsable de la collection ou vendue sur place en auto-cueillette.

2.2 Contrôle phytosanitaire

Comme chaque année, une visite pour le dépistage des maladies à déclaration obligatoire a été effectuée par l'entreprise Concerplant.

L'expert mandaté, Monsieur Laurent Fiaux, accompagné de notre collaborateur Gil Maridor, a procédé à un contrôle des arbres des deux parcelles (basses tiges et hautes tiges) et aucun problème sanitaire n'a été dépisté

2.3 Gestion des accessions

La gestion des accessions a consisté à relever les arbres manquants. Ce travail a nécessité une visite de la collection effectuée en septembre.

Le tableau suivant donne un aperçu des accessions manquantes et de l'avancement de leur multiplication

Arbres à remplacer sur la parcelle d'Aclens.

Arbres manquants en HT dans la parcelle d'Aclens				
N° acc	Espèce	Variétés	Origine	Remarques
VDH D003	Cerisier	Once		À surgreffer sur place
VDH F004	Pommier	Meloque	Baulmes	À surgreffer sur place

Arbres manquants en BT dans la parcelle d'Aclens				
N° acc	Espèce	Variétés	Origine	Remarques
ACL A009	Prunier	Berouge		Ma changer de souche
ACL A010	Prunier	Berouge		Ma changer de souche
ACL A018	Prunier	Fellenberg FAW 2		A multiplier
ACL A029	Prunier	Oeuf	Mollens	A multiplier
ACL A030	Prunier	Oeuf	Mollens	A multiplier
ACL C025	Prunier	Saint-Jean	Pomy	A multiplier
ACL C026	Prunier	Saint-Jean	Pomy	A multiplier
ACL E003	Prunier	Bérudge		A multiplier
ACL E004	Prunier	Bérudge		A multiplier
ACL E005	Prunier	Bérudge		A multiplier
ACL E006	Prunier	Bérudge		A multiplier
ACL F015	Prunier	Saint-Jacques		A multiplier
ACL F016	Prunier	Saint-Jacques		A multiplier
ACL G008	Cerisier	Gadeau	Treytorrens-Payerne	A multiplier
ACL G012	Cerisier	Grafion brun	Puidoux	A multiplier
ACL H010	Cerisier	Griotte Pleureur	Lugrin	A multiplier
ACL H013	Cerisier	Jaune de Buchillon	Buchillon	A multiplier
ACL H014	Cerisier	Jaune de Buchillon	Buchillon	A multiplier
ACL I007	Cerisier	Belle de Giot	Cordast	A multiplier
ACL I008	Cerisier	Belle de Giot	Cordast	A multiplier
ACL I025	Cerisier	Griotte Douces		A multiplier
ACL I026	Cerisier	Griotte Douces		A multiplier
ACL J007	Cerisier	Noire à la grappe		Mat. Pas disponible
ACL J008	Cerisier	Noire à la grappe		Mat. Pas disponible
ACL J017	Cerisier	Noire de Montreux		Mat. Pas disponible
ACL J018	Cerisier	Noire de Montreux		Mat. Pas disponible

Arbres manquants en BT dans la parcelle d'Aclens				
N° acc	Espèce	Variétés	Origine	Remarques
ACL J021	Cerisier	Printanier		A multiplier
ACL J022	Cerisier	Printanier		A multiplier
ACL K027	Pommier	Croison	Plan-les-Ouates	A multiplier
ACL K028	Pommier	Croison	Plan-les-Ouates	A multiplier
ACL K029	Pommier	Cuisinière		A multiplier
ACL K030	Pommier	Cuisinière		A multiplier
ACL K031	Pommier	Doucette	Puidoux	A multiplier
ACL M002	Pommier	G. Gauwiler		A multiplier
ACL M003	Pommier	Gelber Edlapfel	Münchewiler	A multiplier
ACL M004	Pommier	Gelber Edlapfel	Münchewiler	A multiplier
ACL M005	Pommier	Genevrier	Fionnay	A multiplier
ACL M029	Pommier	Mille		A multiplier
ACL N022	Pommier	Blesson rouge de la Balaigues		A multiplier
ACL O008	Poire	Bataille des Evouettes	Les Evouettes	À surgreffer sur place
ACL O085	Poirier	Blanc		À surgreffer sur place
ACL P064	Poirier	Poiratte		À surgreffer sur place
ACL Q058	Pêcher	Vigne		A multiplier
ACL Q084	Abricotier	Rosé	Martigny	Mat. Pas disponible
ACL Q086	Abricotier	Rosé	Martigny	Mat. Pas disponible

2.4 Gestion des données

Afin de mettre à jour les données présentes dans la base de données nationale (BDN), une exportation de données a été effectuée depuis la BDN dans le but de les comparer avec les données existantes dans la base de données gérée par Rétropomme. Lors de ce travail, on a constaté que l'*UNIQUE_ID* servant de référence pour le transfert des données entre les deux bases n'était pas identique dans de nombreux cas. Divers contacts avec M. Claude Paroz ont permis de résoudre ce problème, mais la correction des données a nécessité passablement de travail retardant considérablement la mise à jour des données.

2.5 Gestion du projet

La gestion du projet inclus les démarches suivantes, toutes réalisées à la remise du présent rapport :

- une visite annuelle de la collection pour le contrôle des accessions et le suivi de l'entretien (voir chapitre 2.3. Gestion des accessions et contrôle de la collection),
- une visite pour le contrôle phytosanitaire effectué par Concerplant (voir chapitre 2.2 Contrôle phytosanitaire),
- la gestion financière du projet : établissement des décomptes et des paiements,
- l'établissement du présent rapport

3. Conclusions

Le conservatoire d'Aclens est un élément indispensable dans le cadre de la conservation du patrimoine fruitier de Suisse romande étant donné le nombre et la diversité du matériel qu'il conserve. De plus, il assure un approvisionnement en fruits conséquent pour les divers besoins de Rétropomme.

Par la qualité, la diversité de ses variétés et par sa situation, le verger d'Aclens est également un élément important pour l'organisation de rencontre en faveur de la vulgarisation du patrimoine fruitier romand.

4. Remarques – Particularités – Difficultés - Requêtes

Divers arbres doivent être surgreffé ou multiplié et diverses souches sont manquantes ce travail sera réalisé une fois la liste des variétés uniques et présentant un intérêt pour la conservation du patrimoine suisse sera finalisé.

En ce qui concerne le transfert des données dans la BDN, les problèmes rencontrés n'ont pas été élucidés. Il serait important d'analyser les causes de ce problème et d'y remédier afin de permettre à l'avenir un transfert des données dans les délais impartis et sans occasionner des travaux supplémentaires, non couverts par le projet.

5. Remerciements

Nous remercions l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) pour l'aide financière apportée au projet dans le cadre du Plan d'Action National pour la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce projet.